

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU IX.

(MINISTÈRE DE LA GUERRE.)

(Voir page 51, le tableau IX
annexé au projet de loi.)

(404)

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU IX
(MINISTÈRE DE LA GUERRE.)

TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT
PRÉSENTANT LA COMPARAISON DES PROPOSITIONS DE DÉPENSE POUR
L'EXERCICE 1884 AVEC LES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1885.



BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES.	LITRERAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	*	Traitement du Ministre fr.	21,000	"
2	"	— de 50 fonctionnaires et employés civils. 166,700	200,000	"
		— des huissiers, messagers et gens de service. 33,300		
3	"	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. 10,000	16,000	"
		— aux sous-officiers — — — — — 6,000		
<i>Matériel.</i>				
4	"	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. 25,000	65,000	"
		Chauffage et éclairage. 15,000		
		Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000		
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Dépôt de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr. 14,000		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
Charges ordinaires et permanentes.				
5	b.	Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000	50,000	150,000
		Traitements de 6 graveurs et dessinateurs permanents 21,000		
Charges extraordinaires et temporaires.				
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 150,000		
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			352,000	150,000

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	21,000 »		»	»	
200,000 »	200,000 »		»	»	
16,000 »	16,000 »		»	»	
65,000 »	55,000 »	10,000 »			
200,000 »	200,000 »		»	»	
502,000 »	492,000 »	10,000 »			

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
						Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
CHAPITRE II.							
ÉTATS-MAJORS.							
<i>État-major général.</i>							
Officiers généraux.							
SECTION D'ACTIVITÉ.							
		9	36	Lieutenants-généraux, à	fr. 18,500	fr. 166,500	»
		18	54	Généraux-majors, à	12,700	228,600	»
						395,100	»
		27	90	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments	1,975	50	
						393,124	50
SECTION DE RÉSERVE.							
		2	6	Lieutenants-généraux employés à un service sédentaire, à	fr. 14,800	fr. 29,600	»
		4	8	Généraux-majors en service actifs sédentaire, à	10,160	40,640	»
						70,240	»
		6	14	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments	551	20	
						69,888	80
a.				TOTAL		fr. 463,013	50
A DÉDUIRE :							
Pour un lieutenant-général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 »							
A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments 92 50							
RESTE fr. 444,605 80							
A AJOUTER :							
Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants-généraux fr. 2,000 »							
A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments 10 »							
TOTAL fr. 446,595 80							
Corps d'état-major.							
		4	12	Colonels, à	fr. 9,500	fr. 58,000	»
		4	8	Lieutenants-colonels, à	7,100	28,400	»
		8	16	Majors, à	6,500	50,400	»
		18	36	Capitaines de 1 ^{re} classe, à	5,100	91,800	»
		12	24	— de 2 ^e classe	4,400	52,800	»
				Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier		400	»
						261,800	»
		46	96	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments	1,509		»
						260,491	»
		79	200	A REPORTER		fr. 707,086	80

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	EFFECIII.		DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
					Charges ordinares et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
				REPOUR. fr. 707,086 80		
				Aides de camp et officiers d'ordonnance.		
				Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les gé- néraux commandants de division et de brigade, SAVOIR :		
				" 6 5 capitaines d'infanterie en premier . . . à. fr. 1,100 . . . fr. 5,500 "		
				" 6 3 — — en 2 ^d de 1 ^e classe, à. . . 1,000 . . . 5,000 "		
				" 12 6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe, à. . . 850 . . . 5,100 "		
				" 12 6 lieutenants d'infanterie. à. . . 850 . . . 5,100 "		
c.				" 2 1 lieutenant d'artillerie à. . . 375 . . . 375 "		
				" 2 1 capitaine en premier du génie à. . . 500 . . . 500 "		
				" 2 1 lieutenant du génie. à. . . 375 . . . 375 "		
				" 42	17,750 "	
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 88 75	17,661 25	
				TOTAL. fr. 724,748 05		
				Indemnité de vivres de campagne.		
				d. Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative). 1,757 55		
				Indemnité de fourrages.		
				242 chevaux \times 365 = 88,350 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c' fr. 150,161 "		
				e. A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr. 620 50	150,781 50	
				Augmentation pour l'année bissextile : 245 journées 415 10	151,194 60	896,800 "
				Frais de bureau.		
				f. 2 lieutenants-généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs. fr. 4,000 "		
				1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 "		
				2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 " } 2,700 "		
				{ 1 à 1,200 " }		
				4 — des divisions d'infanterie, à. 600 . . . 2,400 "		
				2 — — de cavalerie, à 600 . . . 1,200 "		
				16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . . 8,000 "	10,100 "	
				A REPORTER. fr. 896,800 "		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N° DES ARTICLES.	LITTELAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. fr.	806,800 »	»
		État-major des provinces et des places.		
		État-major des provinces.		
a.	5 10	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 »	
	9	Supplément de traitement aux aides de camp des commandants de province, à 500 francs	4,500 »	
	5 10		55,300 »	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	276 50	
			55,023 50	
		État-major des places.		
	5	Commandants de 1 ^{re} classe, à fr.	7,500 37,500 »	
	4	— de 2 ^e — , à	6,000 24,000 »	
	9	— de 3 ^e — , à	5,000 45,000 »	
b.	2 (α) 6	Majors, à	4,500 9,000 »	
	9	Adjudants de 1 ^{re} classe, à	3,500 31,500 »	
	8	— de 2 ^e — , à	2,400 19,200 »	
	4	— de 3 ^e — , à	2,100 8,400 »	
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	600 »	
	41 6		175,200 »	
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	876 »	
	46 25		174,324 »	
		Indemnité de vivres de campagne.		
			270,040 »	
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	777 50	
		Indemnité de fourrages.		
d.		25 chevaux × 365 = 9,125 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c ^e	15,512 50	
		Augmentation pour l'année bissextile : 25 journées	42 50	
			15,555 »	
		Frais de bureau.		
e.	9	commandants de province à	1,000 9,000 »	
	1	de place, à	1,200 1,200 »	
	2	— , à	1,000 2,000 »	
	1	— , à	800 800 »	
	8	— , à	500 4,000 »	
	13	— , à	400 5,200 »	
	4	— , à	240 960 »	
	6	— , à	150 900 »	
	3	— , à	100 300 »	
			24,580 »	
		A REPORTER. fr.	1,166,840 »	»

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1883.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
896,800 »	896,400 »	400 »	»	
270,040 »	270,000 »	40 »	»	a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.
1,166,840 »	1,166,400 »	440 »	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. fr.	1,166,840	°
		<i>Intendance militaire a).</i>		
		<i>Traitements.</i>		
		Intendant en chef, à fr. 12,700 12,700 °		
		Intendants de 1 ^{re} classe, à 9,500 28,500 °		
		— de 2 ^{me} id., à 7,100 42,600 °		
a.		Sous-intendants de première classe, à 6,300 75,600 °		
		— de deuxième classe, à 4,600 59,800 °		
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier 400 °		
		<u>219,600</u> °		
		A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. % pour médicaments. 1,098 °		
		<u>218,502</u> °		
		<i>Indemnités de vivres de campagne.</i>		
b.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.) 472 80		
		<u>258,950</u> °		
		<i>Indemnités de fourrages.</i>		
c.		16 chevaux \times 565 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c ^t 9,928 °		
		Augmentation pour l'année bissextile 16 journées 27 20		
		<u>9,955 20</u>		
d.		Frais de bureau. b) 30,000 °		
		<u>TOTAL DU CHAPITRE II. fr. 1,425,770</u> °		

EFFECTIF.	
NOMBRES.	CHEVAUX.
1	2
3	2
6	
12	12
13	°
35	16

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																															
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																
1,166,840 *	1,166,400 *	440 *	.	<p>a) COMPOSITION ORGANIQUE.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>INTENDANTS.</th> <th>Officiers COMPTABLES des corps.</th> <th>TOTAL.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Intendant en chef</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>— de 1^{re} classe</td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} —</td> <td>6</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>Sous-intendants de 1^{re} classe</td> <td>12</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>— de 2^{me} —</td> <td>15</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>Capitaines quartiers-maitres</td> <td>38</td> <td>38</td> </tr> <tr> <td>Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs</td> <td>75</td> <td>75</td> </tr> <tr> <td>Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem^t.</td> <td>37</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td></td> <td>35</td> <td>(*) 150</td> <td>185</td> </tr> </tbody> </table> <p>(*) Les officiers comptables figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.</p> <p>b) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.</p>	INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.	Intendant en chef	1	1	— de 1 ^{re} classe	3	3	— de 2 ^{me} —	6	6	Sous-intendants de 1 ^{re} classe	12	12	— de 2 ^{me} —	15	15	Capitaines quartiers-maitres	38	38	Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs	75	75	Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem ^t	37	37		35	(*) 150	185
INTENDANTS.	Officiers COMPTABLES des corps.	TOTAL.																																	
Intendant en chef	1	1																																	
— de 1 ^{re} classe	3	3																																	
— de 2 ^{me} —	6	6																																	
Sous-intendants de 1 ^{re} classe	12	12																																	
— de 2 ^{me} —	15	15																																	
Capitaines quartiers-maitres	38	38																																	
Lieutenants et sous-lieutenants officiers payeurs	75	75																																	
Capitaines et lieutenants administrateurs d'habillem ^t	37	37																																	
	35	(*) 150	185																																
258,950 *	258,000 *	50 *	.																																
1,425,770 *	1,425,500 *	470 *	.																																

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	EFFECTIF.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
					Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
CHAPITRE III.						
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).						
Traitement des officiers de santé.						
		HOMMES.	CHEVAUX.			
		1	2	Inspecteur général, à fr. 12,700	12,700	•
		4	"	Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500	58,000	"
		8	"	— principaux de 2 ^e classe, à 7,100	56,800	•
		1	"	— de bataillon de 1 ^{re} classe, à 4,200	4,200	"
		20	"	— adjoints, à 2,625	52,500	"
		1	"	Pharmacien en chef, à 6,500	6,500	"
a.		2	"	Pharmaciens principaux, à 5,100	10,200	"
		10	"	Pharmaciens de 1 ^{re} classe, à 4,200	42,000	"
		12	"	— de 2 ^e classe, à 3,250	39,000	"
		12	"	— de 3 ^e classe, à 2,800	55,600	"
		1	1	Vétérinaire en chef, à 6,500	6,500	"
				Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier. 1,400		"
		72	5			
					303,400	•
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. o/o pour médicaments. 1,517		"
					501,885	•
9				Indemnité de vivres de campagne.		
b.				Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	1,850	40
				Indemnité de fourrages.		
c.				5 chevaux \times 565 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c.	1,861	50
				Augmentation pour l'année bissextile 5 journées	5	10
					1,866	60
				Frais de bureau.		
d.				Inspecteur général du service de santé.	2,000	•
				Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.		
10				457,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à 1 fr. 60 c. fr. 699,200		
				625 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condam- nation	1,000	
					700,200	"
				Service pharmaceutique.		
11				Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses	191,000	"
				TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	1,198,800	"

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL.				
507,600	507,600			
700,200	665,000	55,200		
191,000	185,000	6,000		
1,198,800	1,157,600	41,200		

COMPOSITION organique.	
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.
Inspecteur général	1
Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4
— principaux de 2 ^e classe	8
— de régiment { de 1 ^{re} classe. 18 de 2 ^e — 20 }	38
— de bataillon de 1 ^{re} classe	1
— — de 2 ^e —	46
— adjoints	20
Pharmacien en chef	1
Pharmaciens principaux	2
— de 1 ^{re} classe	10
— de 2 ^e —	13
— de 3 ^e —	12
Vétérinaire en chef	1
Vétérinaires principaux	2
— de 1 ^{re} classe	10
— de 2 ^e —	14
— de 3 ^e —	6
72	(*) 180
292	

(*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations.

b) Infanterie	275,100	journées.
Cavalerie	75,700	"
Artillerie	72,300	"
Génie	11,500	"
Bataillon d'administration	4,600	"
TOTAL	437,000	journées.

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1^o d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de deux bataillons non actifs (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 2^o d'un régiment de grenadiers,
 3^o de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et d'un bataillon non-actif (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
 4^o de quatorze régiments de ligne,
 5^o de deux compagnies sédentaires;
 6^o d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
 7^o d'une école d'enfants de troupe;
 8^o d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADE.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Sont pour :							TOTAL.		MONTANT						
	Officiers-majors de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le régiment des carabiniers.	Le régiment des grenadiers.	Les détachés régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Les deux compagnies sédentaires.	Le corps de discipline et de correction.	Les officiers hors cadre.	Officiers.	Chevaux.	TRAIITEMENT ANNUEL.	par GRADE.	par CATÉGORIE.					
État-major actif } 10 régiments. } 28 bataillons.																						
Colonels	1	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	10	58	8,500	•	161,500					
Lieutenants-colonels	1	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	10	38	0,500	•	135,500					
Majors	•	1	•	4	3	3	4	3	51	•	•	•	58	110	5,500	•	310,000					
Capitaines en premier adjudants-majors montés	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	10	4,500	•	85,500					
— en second — non montés	•	1	•	4	3	3	4	3	51	•	•	•	58	•	3,275	•	180,050					
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	2,250	•	42,750					
— — officiers-payeurs	•	1	•	4	3	3	4	3	51	•	•	•	58	•	3,462 50	•	142,825					
— — 0,300	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	0	•	37,800	•					
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	13	•	5,100	•	65,500					
— — de 2 ^e classe	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	19	•	4,900	•	70,800					
— — de bataillon de 1 ^{re} classe	•	•	•	2	1	1	2	1	17	•	•	•	20	•	3,950	•	65,000					
— — de 2 ^e classe	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•					
333 compagnies de bataillons actifs.																						
Capitaines en premier	•	•	1	10	12	12	10	12	204	•	•	•	232	•	4,000	•	928,000					
Lieutenants et sous-lieutenants	•	•	3	48	56	56	48	56	612	•	•	•	606	•	2,250	•	1,360,000					
33 bataillons non actifs, 33 compagnies.																						
Majors	•	1	•	2	1	1	2	1	17	•	•	•	20	20	5,500	•	110,000					
Capitaines en second adjudants-majors non montés	•	•	•	2	1	1	2	1	17	•	•	•	20	•	3,275	•	65,500					
Capitaines en second	•	•	1	8	4	4	8	4	68	•	•	•	80	•	3,275	•	262,000					
Lieutenants et sous-lieutenants	•	•	3	24	12	12	24	12	204	•	•	•	240	•	2,250	•	540,000					
33 dépôts de régiment.																						
Majors	•	1	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	10	10	5,500	•	104,500					
Capitaines en second officiers d'armement	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	10	•	3,275	•	63,225					
Capitaines en second adjudants-majors non montés	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	10	•	3,800	•	72,800					
Capitaines quartiers-maitres de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	10	•	3,450	•	65,550					
Capitaines administratifs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	10	•	3,250	•	61,750					
Médecins de bataillon de 2 ^e classe	•	•	•	1	1	1	1	1	17	•	•	•	10	•	3,275	•	62,225					
Capitaines en second	•	•	•	3	3	3	3	3	51	•	•	•	57	•	2,250	•	128,250					
Lieutenants et sous-lieutenants	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•					
Compagnies spéciales.																						
Colonel	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	2	8,500	•	8,500					
Majors	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	2	5,500	•	11,000					
Capitaines en second adjudant-major non monté	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	3,275	•	3,275					
Capitaines quartiers-maitres de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	3,800	•	3,800					
Lieutenants ou sous-lieutenants officiers-payeurs	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	3,462 50	•	2,462 50					
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	3,250	•	3,250					
Capitaines en premier	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	3	•	4,000	•	32,000					
Lieutenants et sous-lieutenants	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	30	•	3,250	•	67,500					
Officiers à la suite.																						
Capitaines en second	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	40	40	3,275	•	131,000					
																120	91	91				
																120	91	91	1,822 (1)	354	TOTAL . . . fr. 3,604,912 50	

A ajouter les suppléments de traitement :

	Le commandant du corps	1,000	
Pour le corps de discipline et de correction	Les deux majors, à	fr. 800	1,600
	Les sept capitaines, à	000	4,200
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à 400	9,600	16,400

Pour ancienneté de grade, [Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier] 91,000

TOTAL fr. 3,712,512 50

A déduire 2 p. 100 pour médicaments 28,561 50

RESTE fr. 3,683,750 94

(1) Officiers d'infanterie 1,676
 Comptables 98
 Médecins 78
 1,852

TROUPES.

GRADE.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment			Ses par :				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDES journaliers.	MONTANT			
	Etat-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	Le Régiment des carabiniers.		Le Régiment des grenadiers.				LE TOTAL.	par GRAIE.	par CATÉGORIE.	
							De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	De carabiniers.	De grenadiers.	De chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.						
État-major actif } 10 régiments. 38 bataillons.																
Adjoints sous-officiers	1	1	1	4	3	5	4	5	51	58	91,170	5 55	68,802 50			
Sergents-majors secrétaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	865	2 67	805 05			
Sergents-clairons	1	1	1	1	1	1	1	1	17	18	6,970	2 34	15,375 80			
Caporaux-clairons	1	1	1	4	5	5	4	3	51	58	91,170	1 05	92,228 50			
Sergents-armuriers	1	1	1	4	5	5	4	3	51	58	91,170	1 85	28,741 10			
Musiciens d'état-major	14	14	14	14	14	14	14	14	238	266	07,020	1	101,500 00			
322 compagnies des 28 bataillons actives 16 compagnies du régiment des carabiniers.	10	5	1											322,421 20		
Sergents-majors	4	1	1	10	10	10	10	10	10	10	5,840	2 34	15,065 00			
Premiers sergents	4	1	1	10	10	10	10	10	10	10	5,840	1 98	11,263 30			
Sergents-fourriers	4	1	1	10	10	10	10	10	10	10	5,840	1 83	10,687 20			
Sergents	20	5	1	80	80	80	80	80	80	80	20,300	1 83	35,430 00			
Caporaux	40	10	10	100	100	100	100	100	100	100	58,400	1 85	40,400 00			
Clairons	12	3	3	48	48	48	48	48	48	48	17,520	1 70	12,504 00			
Soldats de 1 ^{re} classe	372	93	1	1,488	1,488	1,488	1,488	1,488	1,488	1,488	181,040	1 04	115,805 00			
— de 2 ^e —											400	302,080	1 01	220,828 80	487,000 40	
12 compagnies du régiment des grenadiers.	450	114														
Sergents-majors	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	4,380	2 37	10,280 00			
Premiers sergents	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	4,380	2 01	8,805 80			
Sergents-fourriers	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	4,380	1 80	8,440 80			
Sergents	20	5	1	60	60	60	60	60	60	60	21,000	1 80	40,724 00			
Caporaux	40	10	10	120	120	120	120	120	120	120	43,800	1 87	38,101 00			
Clairons	12	3	3	48	48	48	48	48	48	48	15,140	1 72	9,460 80			
Grenadiers	372	93	1	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	1,110	744	271,500	1 00	170,220 00		
Soldats avec soldes de feuille											372	135,780	1 00	81,488 00	270,898 00	
204 compagnies des régiments de chasseurs et de ligne.	450	114														
Sergents-majors	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	204	204	74,400	2 34	174,320 40	
Premiers sergents	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	204	204	74,400	1 98	147,430 80	
Sergents-fourriers	4	1	1	12	12	12	12	12	12	12	204	204	74,400	1 83	130,201 80	
Sergents	20	5	1	60	60	60	60	60	60	60	1,020	1,020	372,300	1 83	681,200 00	
Caporaux	40	10	10	120	120	120	120	120	120	120	2,040	2,040	744,000	1 84	625,404 00	
Clairons	12	3	3	48	48	48	48	48	48	48	612	612	228,800	1 60	154,123 20	
Soldats de 1 ^{re} classe	280	70	1	840	840	840	840	840	840	840	4,700	1,737,400	1 03	1,074,602 00		
— de 2 ^e —											14,280	0,230	3,474,800	1 00	3,084,880 00	5,098,370 20
20 bataillons non actifs: Petits état-majors.	30	01														
Adjoints sous-officiers	1	1	1	2	1	1	2	1	17	20	7,300	5 25	23,725 00			
Caporaux-clairons	1	1	1	2	1	1	2	1	17	20	7,300	1 05	7,605 00			
Sergents-armuriers	1	1	1	2	1	1	2	1	17	20	7,300	1 55	12,250 00	44,740 00		
20 compagnies des bataillons non actifs: 3 compagnies de carabiniers.	3	1														
Sergents-majors	1	1	1	8	8	8	8	8	8	8	2,920	2 34	6,828 80			
Premiers sergents	1	1	1	8	8	8	8	8	8	8	2,030	1 98	3,781 00			
Sergents-fourriers	1	1	1	8	8	8	8	8	8	8	2,030	1 83	3,743 60			
Sergents	12	3	1	24	24	24	24	24	24	24	8,760	1 83	10,030 80			
Caporaux	24	6	6	48	48	48	48	48	48	48	17,520	1 85	14,892 00			
Clairons	8	2	2	24	24	24	24	24	24	24	2,920	1 70	3,944 00	50,924 80		
4 compagnies de grenadiers.	77	13														
Sergents-majors	4	1	1	4	4	4	4	4	4	4	1,400	2 37	3,400 00			
Premiers sergents	4	1	1	4	4	4	4	4	4	4	1,400	2 01	2,984 00			
Sergents-fourriers	4	1	1	4	4	4	4	4	4	4	1,400	1 86	2,715 00			
Sergents	12	3	1	12	12	12	12	12	12	12	4,250	1 86	8,146 80			
Caporaux	24	6	6	24	24	24	24	24	24	24	8,760	1 87	7,531 20			
Clairons	8	2	2	4	4	4	4	4	4	4	1,400	1 72	1,951 20	35,010 00		
68 compagnies de chasseurs et de ligne.	23	15														
Sergents-majors	4	1	1	4	4	4	4	4	4	4	24,820	2 34	58,078 80			
Premiers sergents	4	1	1	4	4	4	4	4	4	4	24,820	1 98	49,145 00			
Sergents-fourriers	4	1	1	4	4	4	4	4	4	4	24,820	1 83	45,420 00			
Sergents	12	3	1	12	12	12	12	12	12	12	204	204	74,400	1 85	150,261 80	
Caporaux	24	6	6	24	24	24	24	24	24	24	408	408	148,020	1 84	125,092 80	
Clairons	8	2	2	4	4	4	4	4	4	4	68	68	24,820	1 69	17,125 80	451,123 40
A reporter.				1,962	1,448	1,172	1,962	1,448	10,224	25,521	25,521	8,216,910		6,827,744 20		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1883.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUUMENTATION.	DIMINUTION.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. fr. 13,640,538 20		
		Indemnités de fourrages.		
	b.	254 chevaux × 365 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c. 157,607 • Augmentation pour l'année bissextile : 254 journées 451 80 <hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 158,058 80		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche 168,500 •		
		Logement et nourriture.		
			14,367,800 •	
12 (suite).	d.	Miliciens à incorporer 22,200 journées. Mouvements éventuels pendant l'année. 49,500 <hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 71,700 journées à fr. 1 25 c. 89,625 •		
		Frais d'administration et d'instruction.		
		1 régiment de carabiniers, à 16,000 •		
		Les 18 autres régiments, à 14,500 francs 261,000 •		
		2 compagnies sédentaires, à 400 francs 800 •		
	e.	1 école de volontaires 5,500 •		
		1 école d'enfants de troupe. 12,000 •		
		1 école de tir et de perfectionnement 4,500 •		
		Le corps de discipline et de correction 5,300 • <hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 305,100 •		
		A REPORTER. fr. 14,367,800 •		

DÉVELOPPEMENTS.— DÉPENSES ORDINAIRES.

1884. TOTAL.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885	DIFFERENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
14,567,800	15,794,600	575,200	.	
14,567,800	15,794,600	575,200	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTEAS des développemens.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT fr.	14,567,800	»
		EFFECTIF.		
		HOMMES. CHEVAUX		
		Traitement et solde de la cavalerie.		
		Traitement, solde et accessoires.		
		560 640 Officiers de tous grades fr. 1,458,571		
		Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,077,470 50		
		5,680 4,840 Augmentation pour l'année bissextile 5,691 70		
		————— 2,083,162 20		
		6,040 5,480		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 18,000		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 8,500		
15	a.	— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres. 6,000		
		Première mise de petit équipement à allouer à 1,200 miliciens et à 500 volontaires à incorporer, à 50 francs 75,000		
		————— 3,629,233 20		
		A DÉDUIRE :		
		Pour 75,700 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 87 centimes. fr. 65,859		
		Pour vacances et petites permissions 56,903 80		
		————— 122,762 80		
		————— 3,506,470 40		
		A REPORTER . . . fr. 3,506,470 40	14,567,800	»

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1^o de deux régiments de chasseurs, }
 2^o de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs.
 3^o de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRANDES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTALS.		Traitement par an.	MONTANT																												
	HOMMES.		2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		HOMMES.	Chevaux à valeur forte.		GRADE.	CATÉGORIE.																											
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.																																
États-majors de régiment.																																								
Colonels	1	2	2	0	4	12	2	0	8	21	0,500	70,000																												
Lieutenants-colonnels	1	2	2	4	4	8	2	4	8	10	7,100	50,000																												
Major	2	4	4	8	10	4	8	10	32	0,500	100,000																													
Capitaines adjoints-majors en 1 ^{re}	1	2	2	4	4	8	2	4	8	18	5,100	40,000																												
Lieutenants adjoints-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,200	30,000																												
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	10	3,100	24,000																												
Capitaines quartiers-maîtres de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	1	2	2	4	4	8	2	4	8	8	5,000	50,000																												
Lieutenants et sous-lieutenants officiers-payeurs	1	2	2	4	4	8	2	4	8	8	2,400	10,000																												
Capitaines administrateurs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	1	2	2	4	4	8	2	4	8	8	3,450	25,000																												
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	0,500	25,000																												
Id. de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	0,500	20,000																												
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	4	1	8,100	5,100																												
Vétérinaires de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	7	4,600	32,000																												
Id. de 2 ^e	1	1	2	2	4	4	2	2	4	8	3,350	25,000																												
Id. de 3 ^e	1	1	2	2	4	4	2	2	4	8	2,800	24,000																												
Escadrons actifs.																																								
Capitaines commandants	1	2	10	20	30	40	10	20	40	80	5,100	204,000																												
Id. en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe	1	2	10	20	30	40	10	20	40	80	1,300	108,000																												
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	3,350	200,000																												
Sous-lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,050	250,000																												
TOTAUX . . .																																								
Soit par régiment.																																								
<table border="1"> <tr> <td>15</td> <td>30</td> <td>100</td> <td>160</td> <td>180</td> <td>220</td> <td>50</td> <td>100</td> <td>150</td> <td>610</td> <td>19,500</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>45</td> <td>80</td> <td>45</td> <td>80</td> <td>45</td> <td>80</td> <td>45</td> <td>80</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>													15	30	100	160	180	220	50	100	150	610	19,500			45	80	45	80	45	80	45	80							
15	30	100	160	180	220	50	100	150	610	19,500																														
45	80	45	80	45	80	45	80																																	
À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.																																								
Pour ancienneté de grade. Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.														10,000																										
TOTAL . . .														1,445,800																										
A déduire ½ p. 100 pour médicaments.														7,920																										
Reste . . . fr.														1,437,880																										

(1) Officiers de l'arme 900
 Comptables 24 } 240
 Médecins 10
 Vétérinaires 61 } 40

TROUPES.

GRANDES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTALS.			FORAUX de journaliers.	MONTANT																															
	HOMMES.		2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		HOMMES.	Chevaux à valeur forte.			GRADE.	CATÉGORIE.																														
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		Épées.	mitres.				fers.																													
Petits états-majors de régiment.																																												
Adjoints sous-officiers	2	2	4	4	8	8	2	2	12	4	8	4,380	3 25	14,935																														
Marchands des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	2	2	6	2	4	1,400	2 25	4,745																														
Id. des logis gardes-magasins	1	1	2	2	4	4	2	2	6	2	4	1,100	2 80	3,005 40																														
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	2	2	6	2	4	750	3 80	2,880																														
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	2	2	6	2	4	2,100	3 21	4,850 00																														
Marchands des logis armuriers	1	1	2	2	4	4	2	2	6	2	4	720	3 35	1,027 00																														
Maîtres tailleurs, bottiers et selliers.	3	3	6	6	12	12	6	6	18	6	6	2,100	2 44	5,155 00																														
Escadrons actifs.																																												
Marchands des logis chefs.	1	1	10	10	30	30	10	10	30	10	20	10,050	9 80	31,517																														
Premiers marchands des logis.	1	1	10	10	30	30	10	10	30	10	20	3,050	2 88	10,512																														
Marchands des logis fourriers.	1	1	10	10	20	20	10	10	20	10	20	10,050	9 21	24,100 00																														
Id. des logis.	7	7	70	70	140	140	70	70	140	70	140	3,050	2 25	6,150 00																														
Brigadiers	12	12	120	120	240	240	120	120	240	120	240	10,050	1 05	137,070																														
Trompettes	3	3	30	30	60	60	30	30	60	30	60	3,050	1 05	47,504																														
Marchands ferrants	3	3	30	30	40	40	20	20	60	30	40	3,050	80	18,854																														
Cavaliers de 1 ^{re} classe	24	24	240	240	480	480	240	240	480	240	480	10,050	85	83,940																														
Id. de 2 ^e	60	60	600	600	1,200	1,200	600	600	1,200	600	1,200	87,000	80	77,061																														
Id. non montés	30	30	300	300	600	600	300	300	600	300	600	15,500	85	62,100 00																														
TOTAUX . . .																																												
Soit par régiment.																																												
<table border="1"> <tr> <td>140</td> <td>130</td> <td>1,480</td> <td>1,210</td> <td>2,840</td> <td>2,420</td> <td>1,420</td> <td>1,210</td> <td>5,080</td> <td>1,210</td> <td>2,420</td> <td>1,210</td> <td>2,275,200</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>710</td> <td>605</td> <td>710</td> <td>605</td> <td>710</td> <td>605</td> <td>710</td> <td>605</td> <td></td> <td>4,460</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>													140	130	1,480	1,210	2,840	2,420	1,420	1,210	5,080	1,210	2,420	1,210	2,275,200			710	605	710	605	710	605	710	605		4,460							
140	130	1,480	1,210	2,840	2,420	1,420	1,210	5,080	1,210	2,420	1,210	2,275,200																																
710	605	710	605	710	605	710	605		4,460																																			
TOTAL . . .														2,008,441 50																														
À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDS:																																												
Pour 53 brigadiers pionniers ou 11,030 journées à 15 c.														1,752																														
Pour 250 cavaliers pionniers ou 10,440 journées à 10 c.														1,044																														
TOTAL . . .														2,011,237 50																														

DÉVELOPPEMENTS.— DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL.				
14,567,800 °	15,794,000 °	575,200 °	°	
14,567,800 °	15,794,000 °	575,200 °	°	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES.	CHIFFRES des développemens.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. fr. 3,500,470 40	14,367,800	»
		Harnachement, etc.		
b.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,840 chevaux de troupe, soit 1,766,600 journées, à 9 centimes fr. 158,994 »		
		Augmentation pour l'année bissextile : 4,840 journées. 455 60		
		159,429 60		
		Moyens de transport.		
c.		Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 6,000 »	5,800,500	
		Logement et nourriture.		
d.		Mouvements éventuels pendant l'année 42,400 journées, à fr. 1 25 c' . fr. 53,000 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
e.		Huit régiments à 5 escadrons actifs, à . . . fr. 7,200 fr. 57,600 »		
		Une école d'équitation 18,000 »		
		75,600 »		
		A REPORTER fr. 18,168,500 »		

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CREDITS INDIÉS POUR L'EXERCICE 1885	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION	
14,567,800 »	15,794,600 »	575,200 »	»		
5,800,500 »	5,794,400 »	6,100 »	»		
18,168,500 »	17,589,000 »	579,300 »	»		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES.	LITTEA des développements.	EFFECTIF. HOMMES. CHEVAUX.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
						Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
					Report	fr. 18,168,500	
					<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>		
					<i>Traitement, solde et accessoires.</i>		
					ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.		
					<i>Officiers.</i>		
		5	10	Colonels, à	9,500	fr. 47,500	»
		5	5	Lieutenants-colonels, à	7,100	35,500	»
		5	5	Majors, à	6,500	31,500	»
		7	7	Capitaines commandants, à	4,600	52,200	»
		11	11	— en second de 2 ^e classe, à	4,200	46,200	»
		5	»	Majors commandants du matériel, à	5,500	27,500	»
		1	»	Garde d'artillerie principal, à	4,600	4,600	»
		8	»	Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à	5,700	29,600	»
		8	»	— de 2 ^e — , à	2,750	22,000	»
		8	»	— de 5 ^e — , à	2,100	16,800	»
		65	38			295,400	»
				A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ p. o/o pour médicaments		1,467	»
				RESTE	fr. 291,933	»	
					<i>Sous-officiers et employés.</i>		
		30	»	Conducteurs de 1 ^{re} classe, à	1,500	fr. 45,000	»
		50	»	— de 2 ^e — , à	1,500	39,000	»
		5	»	Maîtres artificiers, à	1,500	7,500	»
		1	»	Contrôleur principal, à	3,500	5,500	»
		5	»	— de 1 ^{re} classe, à	2,800	8,400	»
		5	»	— de 2 ^e — , à	2,500	6,000	»
		4	»	Reviseurs, à	2,000	8,000	»
		76	»			118,100	»
					<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>		
		502	484	Officiers de tous grades		1,948,023	44
		7,861	2,372	Sous-officiers, brigadiers et soldats	2,775,314	»	
				Augmentation pour l'année bissextile	7,605	60	
		8,565	2,856			2,782,917	60
				Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire		35,000	»
				Indemnité aux sous-officiers promus officiers		1,500	»
				— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres		8,000	»
				Première mise de petit équipement à allouer à 2,058 miliciens et à 200 volon- taires à incorporer, soit { 644 hommes à cheval, à 50 fr. 52,200 » 1,614 — à pied, à 36 » 58,104 » }		90,504	»
						5,275,778	04
				A DÉDUIRE :			
				Pour 72,500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 77 centimes	55,671	»	
				Pour vacances et petites permissions	118,154	52	
					175,805	52	
						5,101,972	72
				A REPORTER	fr. 5,101,972	72	18,168,500

- 2° De 4 régiments de campagne formés, savoir : { les 1^{er} et 3^e régim^{ts} chacun de 8 batteries montées et de 2 batteries de réserve; les 2^e et 4^e — — 2 — à cheval, 7 batteries montées et 1 batt. de réserve;
- 3° De 3 — de siège formés chacun de 16 batteries de siège, 1 batterie de réserve et 1 batterie de dépôt;
- 4° De 4 compagnies spéciales : 1 de pontonniers, 1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers;
- 5° D'un bataillon du train formé d'un état-major { 4 compagnies pour les colonnes de munitions et les équipages des pontonniers et du génie; et de 7 compagnies : 2 — équipages de l'administration; 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.												TOTALS.		MONTANT par régiment.	OBSERVATIONS.
	MONTANT en COINTE.		LES 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.												BONNES.	TRAITEMENT par an.		
	Hommes.	Chevats.	1 ^{er} et 3 ^e régim ^{ts} de campagne.		2 ^e et 4 ^e régim ^{ts} de campagne.		3 ^e et 4 ^e régim ^{ts} de siège.		Ouvriers armuriers et artificiers.		LA TRAILL.							
Hommes.	Chevats.	Hommes.	Chevats.	Hommes.	Chevats.	Hommes.	Chevats.	Hommes.	Chevats.	Hommes.	Chevats.	BONNES.	TRAITEMENT par an.					
ÉTATS-MAJORS DES RÉGIMENTS.																		
Colonels	2	0	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0	7	16	0,500	60,500		
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	14	7,100	49,700		
Majors	5	10	6	12	15	15	15	15	15	15	15	15	30	43	6,300	183,700		
Capitaines commandants adjoints-majors	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	11	5,100	35,700		
Lieutenants	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	7	3,350	23,750		
Capitaines commandants instructeurs	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	4	8	3,100	26,100		
Capitaines quartier-maîtres de 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cl.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	7	3,600	26,000		
Lieutenants ou sous-lieutenants officiers-payeurs	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	7	2,450	17,817 50		
Capitaines adjoints d'habillement de 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cl.	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	2	4	7	7	3,450	24,150		
Médecins de rég ^{ts} de 1 ^{re} classe	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	6,300	25,500		
— de 2 ^e — — — — —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,100	15,300		
— de 3 ^e — — — — —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	7	4	4,200	20,400		
Vétérinaire principal	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	5	5	3,350	9,750		
— de 1 ^{re} classe	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	5	5	5,100	15,300		
— de 2 ^e — — — — —	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	3,350	13,000		
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																		
4 batteries à cheval.																		
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	5,100	30,400		
— en 2 ^e de 1 ^{er} et de 2 ^e classe	1	1	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4,500	19,800		
Lieutenants	5	6	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	12	24	5,100	37,500	74,400	
Sous-lieutenants	5	0																
80 batteries montées.																		
Capitaines commandants	1	2	10	39	14	38	14	38	14	38	14	38	20	20	5,100	151,000		
— en 2 ^e de 1 ^{er} et 2 ^e classe	2	1	10	16	14	14	14	14	14	14	14	14	20	20	4,500	123,000		
Lieutenants	3	0	48	90	42	84	42	84	42	84	42	84	90	180	5,100	370,000	358,000	
Sous-lieutenants	5	0																
8 batteries de réserve.																		
Capitaines commandants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	5,100	30,000		
Lieutenants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	3,310	19,550		
Sous-lieutenants	1	1	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	2,050	17,700	67,800	
RÉGIMENTS DE SIÈGE.																		
48 batteries de siège.																		
Capitaines commandants	1	1	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	4,000	320,800		
Lieutenants	1	1	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	3,875	138,000		
Sous-lieutenants	1	1	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	3,475	118,800	477,000	
8 batteries de réserve.																		
Capitaines commandants	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	4,000	15,800		
Lieutenants	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	3,875	8,015		
Sous-lieutenants	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	3,475	7,445	29,850	
8 batteries de dépôt.																		
Capitaines commandants	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	4,000	15,800		
Lieutenants	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	3,875	8,015		
Sous-lieutenants	1	1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	3,475	7,445	29,850	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																		
3 compagnies de pontonniers.																		
Capitaine commandant	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4,600	4,600		
— en second	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4,300	4,300		
Lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3,875	5,750		
Sous-lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3,475	4,950	19,500	
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																		
Capitaine commandant	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4,600	15,800		
Lieutenants	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,875	8,015		
Sous-lieutenants	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,475	14,850	27,375	
BATAILLON DU TRAIN.																		
Major	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	6,300	6,300		
Capitaine en second adjoint-major	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4,300	4,300		
Capitaine quartier-maître de 1 ^{er} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,800	3,800		
— adjoint d'habillement de 1 ^{er} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,450	3,450		
Médecin de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	5,310	3,350		
Vétérinaire de 1 ^{re} classe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3,350	3,350		
Capitaines commandants	1	2	4	8	4	8	4	8	4	8	4	8	5	10	5,100	26,400		
Lieutenants	1	1	4	6	4	6	4	6	4	6	4	6	4	4	4,300	12,000		
Sous-lieutenants	1	1	4	6	4	6	4	6	4	6	4	6	4	4	3,310	23,750		
Sous-lieutenants	1	1	4	6	4	6	4	6	4	6	4	6	4	4	2,050	20,050	100,850	
TOTAUX.																		
	0	0	124	302	130	310	307	33	18	6	37	35	1,503	484			1,623,212 50	
Soit par régiment.																		
	03	101	03	105	00	11												

À AJOUTER LES SERVICES DE TRAVAILLANTS :

Pour montant de grade . . . Capitaines et lieutenants qui comptent 35 ans et 15 ans de grade d'officier.

8,000

TOTAL . . . fr. 1,631,212 50

À AJOUTER 1 p. %, pour allocations . . . fr. 6,780 00

RARES . . . fr. 1,637,992 50

- a) Officiers d'artillerie . . . 430
- de train . . . 30
- Comptables . . . 85 700
- Médecins . . . 18 37
- Vétérinaires . . . 9

TROUPES (suite).

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTALION ou COMPAGNIE.			COMPOSITION DES REGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.									TOTAL.	NOMBRES de Jours.	SOLDE par Journaier.	NOSTRANT par grade.	NOSTRANT par soldat.	Observations.			
	Hommes.	Chevaux		Les 1 ^{er} et 2 ^e BATTALIONS de compagnie.			Les 3 ^e et 4 ^e BATTALIONS de compagnie.			Les 5 ^e et 6 ^e BATTALIONS de compagnie.									COMPAGNIE SPÉCIALE.		
		de selle.	de trait.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.							Chevaux		
				de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.								de selle.	de trait.	
REPORT.	-	-	-	1,250	208	010	1,702	461	720	3,027	-	-	-	6,030	733	1,500	2,252,735	-	-	2,454,204 50	
COMPAGNIES SPÉCIALES.																					
4 compagnie de pontonniers.																					
Maréchal des logis chef.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	2 74	1,000 10		
— — constructeur	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	303	2 74	1,000 10		
— — fourrier.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	203	2 19	700 33		
Maréchaux des logis	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	10	-	-	3,050	2 10	7,005 50		
Brigadiers	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	10	-	-	3,050	1 15	4,107 50		
Trompettes	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	-	750	1 44	1,051 30		
Maîtres-ouvriers	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	-	-	30	-	-	7,300	1 05	7,605 =		
Pontonniers de 1 ^{re} classe	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	-	-	30	-	-	7,300	= 83	6,494 =		
— de 2 ^e —	72	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72	-	-	72	-	-	20,350	= 78	20,408 40		
1 compagnie d'ouvriers.	137	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-				50,699 15	
Adjudant de batterie.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	303	3 21	1,171 05		
Maréchal des logis chef.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	3 11	1,155 15		
— — fourrier.	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	-	750	2 44	1,781 30		
Maréchaux des logis	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	-	14	-	-	5,110	2 44	13,408 40		
Brigadiers	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	12	-	-	4,350	1 08	4,750 40		
Trompettes	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	-	750	1 44	1,051 30		
Ouvriers de 1 ^{re} classe	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	-	-	50	-	-	18,350	= 98	17,885 =		
— de 2 ^e —	03	-	-	-	-	-	-	-	-	-	03	-	-	03	-	-	33,045	= 78	20,477 10		
2 compagnie d'armuriers.	175	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				66,700 10	
Maréchal des logis chef.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	2 80	012 50		
— — fourrier.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	1 98	722 70		
Maréchaux des logis	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	8	-	-	2,970	1 98	3,781 00		
Brigadiers	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	10	-	-	3,050	= 98	3,577 =		
Trompettes	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	-	750	1 44	1,051 30		
Canoniers armuriers de 1 ^{re} classe	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	12	-	-	4,380	= 78	3,410 40		
— de 2 ^e —	00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	00	-	-	00	-	-	33,040	= 00	33,120 40		
3 compagnie d'artillers.	130	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				38,587 80	
Maréchal des logis chef.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	2 80	012 50		
— — fourrier.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	1 08	722 70		
Maréchaux des logis	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	8	-	-	2,920	1 98	3,781 00		
Brigadiers	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	-	10	-	-	3,050	= 98	3,577 =		
Trompettes	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	-	750	1 44	1,051 30		
Canoniers artillers de 1 ^{re} classe	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	-	-	20	-	-	7,300	= 78	6,004 =		
— de 2 ^e —	00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	00	-	-	00	-	-	21,000	= 00	14,454 =		
BATAILLON DU TRAIN.	109	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				39,195	
Petit écrivain-major.																					
Adjudant sous-officier.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	3 23	1,150 25		
Brigadier-trompette	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	1 70	042 40		
Maréchal des logis chef secrétaire	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	2 84	1,050 00		
— — garde-pagasin	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	1 08	722 70		
— — armurier	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	365	1 08	722 70		
Maîtres sellier, tailleur et bottier	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3	-	-	1,095	= 81	010 80		
Compagnies.																					
Maréchal des logis chef	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	7	-	-	2,535	2 84	7,250 30		
Premiers maréchaux des logis	7	02	-	-	-	-	-	-	-	-	7	03	-	7	03	-	2,535	2 84	8,078 70		
Maréchaux des logis fourriers	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	7	-	-	2,535	2 10	8,503 45		
Maréchaux des logis	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31	-	-	31	-	-	11,815	2 10	24,770 85		
Brigadiers	38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38	-	-	38	-	-	12,870	1 03	14,503 50		
Trompettes	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	-	14	-	-	5,110	1 34	7,800 40		
Maréchaux ferrants	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	8	-	-	2,920	= 83	3,425 00		
Selliers, forgerons et charpentiers	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-	12	-	-	4,380	= 87	3,810 00		
Conducteurs de 1 ^{re} classe	48	-	218	-	-	-	-	-	-	-	48	-	218	48	-	218	17,520	= 88	15,417 00		
— de 2 ^e —	108	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108	-	-	108	-	-	72,970	= 83	32,023 10		
	378	02	218																	152,000 45	
TOTAUX.	1,250	208	010	1,762	461	720	3,027	022	02	218	7,801	704	1,578	2,802,205	TOTAT. . . fr.	2,725,314 =					
Soit par régiment.	775	134	520	881	228	300	1,209				3,372										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885	DIFFERENCES.		OBSERVATIONS
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
TOTAL				
18,168,500	17,589,000	579,500	n	
18,168,500	17,589,000	579,500	n	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N° BIS ALPHAB.	LITTEBAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT . . . fr. 5,101,972 72	18,168,300 »	»
		Indemnité de fourrages		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 58 chevaux × 365 = 13,870 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c ^e fr. 23,579 » Augmentation pour l'année bissextile 58 journées 64 60 <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 23,643 60		
		Harnachement.		
	c.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,372 chevaux de troupe, soit pour 865,780 journées, à 9 centimes fr. 77,920 20 Augmentation pour l'année bissextile: 2,372 journées 21348 <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 78,135 68		
		Moyens de transport.	5,532,400 »	»
14 (suite).	d.	Moyens de transport aux troupes en marche 15,000 »		
		Logement et nourriture.		
	e.	Mouvements éventuels pendant l'année 29,800 journées, à fr. 1 25 c ^e . . fr. 37,250 »		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
	f.	Inspecteur général fr. 2,500 » Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400 » Inspecteur des armes de guerre 500 » Directeur de la fonderie de canons 500 » Sept régiments, à 9,000 francs 65,000 » Bataillon du train et compagnies spéciales 6,800 » Une école de tir 700 » <hr style="width: 10%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> 76,400 »		
		A REPORTER . . . fr. 25,500,700 »		»

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.	AUGMENTATION.		DIMINUTION.		
18,168,500	17,589,000	579,500	*		
5,532,400	5,524,600	7,800	.		
23,500,700	23,913,600	587,100	.		

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :			NOMBRE de journées.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales.	le total.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
<i>État-major du régiment.</i>								
Adjutants sous-officiers	3	3	»	3	1,095	3 25	3,658 75	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	012 50	
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60	
Caporaux-clairons	3	3	»	3	1,095	1 20	1,314 »	
	8							6,675 85
<i>12 Compagnies de sapeurs mineurs.</i>								
Sergents-majors	1	12	»	12	4,380	2 50	10,950 »	
Premiers sergents	1	12	»	12	4,380	2 30	10,074 »	
Sergents-fourriers	1	12	»	12	4,380	2 15	9,417 »	
Sergents	5	60	»	60	21,900	2 15	47,085 »	
Caporaux	10	120	»	120	43,800	» 98	42,921 »	
Clairons	3	36	»	36	13,140	» 87	11,451 80	
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	21	252	»	252	91,980	» 78	71,744 40	
— de 2 ^e classe	39	468	»	468	170,820	» 66	123,741 20	
	81							316,367 40
<i>Dépôt.</i>								
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	781 75	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	781 75	
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	730	» 84	613 20	
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50	
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	859 50	
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75	
Sergents	3	3	»	3	1,095	2 15	2,354 25	
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60	
Clairons	2	2	»	2	730	» 87	635 10	
	20							10,570 40
<i>5 Compagnies spéciales.</i>								
Sergents-majors	1	»	5	5	1,835	2 50	4,582 50	
Premiers sergents	1	»	5	5	1,825	2 30	4,197 50	
Sergents-fourriers	1	»	5	5	1,825	2 15	3,923 75	
Sergents	5	»	25	25	9,125	2 15	19,618 75	
Caporaux	8	»	40	40	14,600	» 98	14,308 »	
Clairons	2	»	10	10	3,650	» 87	3,175 80	
Soldats de 1 ^{re} classe	21	»	105	105	38,325	» 78	29,895 50	
— de 2 ^e classe	39	»	195	195	71,175	» 66	46,975 50	
	78							126,655 »
TOTAL	1,000	390	1,390	507,350			TOTAL	480,268 65

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
23,500,700	22,915,600		587,100	.	
23,500,700	22,915,600		587,100	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTE ^{RES} des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT fr. 1,240,542 00	25,500,700 »	•
		Indemnité de fourrages.		
	b.	Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 42 chevaux × 365 = 15,550 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 70 c ^t fr. 26,061 •		
		Augmentation pour l'année bissextile : 42 journées 71 40		
		26,132 40		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes et marche. 2,000 •		
			1,318,900 »	•
		Logement et nourriture.		
	d.	Mouvements éventuels pendant l'année. 3,100 journées, à fr. 1 25 c ^t . 3,875 •		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général. 2,500 •		
		3 directeurs dans les divisions territoriales 4,400 •		
	e.	Commandants du génie dans les places 20,950 •		
		Le régiment et les compagnies spéciales 9,500 •		
		37,350 •		
		A REPORTER fr. 24,819,600 »		•

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
23,500,700	22,915,600	587,100	.	
1,318,900	1,517,600	1,500	.	
24,819,600	24,433,200	588,400	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. fr.	24,810,600	.
		Traitement et solde du bataillon d'administration.		
		Traitement, solde et accessoires.		
	EFFECTIF.			
	74	Officiers de tous grades fr.	177,209 60	
	60	Commis aux écritures	84,000	
	760	Sous-officiers et soldats	362,085 20	
		Augmentation pour l'année bissextile	994 48	
	894		363,979 68	
a.		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	16,000	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers campés à Beverloo	1,500	
		Première mise de petit équipement à 250 miliciens à incorporer, à 15 francs	3,450	
			646,539 18	
		A DÉDUIRE :		
		Pour 4,000 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 10 c ^e	5,060	
		Pour vacances et petites permissions	4,579 18	
			9,659 18	
		RESTE. fr.	656,900	
b.		41 Sœurs hospitalières, à 900 francs.	36,900	
c.		Frais d'administration	5,000	679,900
d.		Moyens de transport aux troupes en marche	600	
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25 c ^e	500	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	25,499,500	.

Récapitulation de l'effectif.

	ÉTATS-MAJORS.			TROUPES.		
	Officiers.	Sous-officiers et employés.	TOTAL.	Officiers.	Sous-officiers et soldats	TOTAL.
ART. 12. — Infanterie	"	"	"	1,852	28,081	29,936
" 13. — Cavalerie	"	"	"	560	5,680	6,040
" 14. — Artillerie	65	76	139	502	7,861	8,563
" 15. — Génie	54	181	235	87	1,390	1,477
" 16. — Bataillon d'administration	"	"	"	74	820	894
	117	257	374	2,875	45,855	46,710

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

434 (A)

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale) ;

2° de huit compagnies formées chacune de quatre sections, savoir : 1^{re} section - Hôpitaux.
2^e - Boulangeries.
3^e - Boucheries.
4^e - Fourrages.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement annuel.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries.	4 ^e Fourrages.	TOTAUX.		par GRADE.	par CATÉGORIE.
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100	»
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	5	5	4	17	3,000	51,000
	de 2 ^e id.	1	5	5	5	4	18	2,500	43,000
	de 3 ^e id.	»	5	5	5	4	19	2,300	41,800
	de 4 ^e id.	»	5	5	5	4	19	1,800	34,200
TOTAUX	3	21	21	11	18	74			177,100

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. 1,000 »

TOTAL 178,100 »

A ajouter 1/2 p. ‰ pour médicaments. 890 50

Reste. fr 177,909 50

Commis.	GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journaliers.	MONTANT	
		État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries.	4 ^e Fourrages.	TOTAUX.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
Commis aux écritures	de 1 ^{re} classe.	9	9	1	5	5	30	1,450	43,500	»	
	de 2 ^e id.	10	9	»	5	5	30	1,350	40,500	»	
		19	18	1	11	11	60			84,000	

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de journées.	Solde journaliers.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Hôpitaux.	2 ^e Boulang.	3 ^e Boucheries.	4 ^e Fourrages.	TOTAUX.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
Hôpitaux.										
Magasiniers-dépensiers de	1 ^{re} classe.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 95	7,829 25
Id.	2 ^e id.	»	11	»	»	»	11	4,015	1 70	6,825 50
Infirmiers-majors de	1 ^{re} id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 95	12,099 75
Id.	2 ^e id.	1	16	»	»	»	17	6,205	1 70	10,548 50
Portiers de	1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65
Id.	2 ^e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25
Cuisiniers	1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65
Id.	2 ^e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25
Tisanières	1 ^{re} id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 69	5,551 65
Id.	2 ^e id.	»	9	»	»	»	9	3,285	1 45	4,763 25
Infirmiers	1 ^{re} id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1 10	52,521 50
Id.	2 ^e id.	»	81	»	»	»	81	29,565	1	29,565 »
130,334 20										
Boulangeries.										
Sergents surveillants.		»	»	20	»	»	20	7,300	2 21	16,133 »
Brigadiers		»	»	28	»	»	28	10,220	1 60	16,352 »
Ouvriers de 1 ^{re} classe		»	»	40	»	»	40	14,600	1 20	17,520 »
Id. de 2 ^e id.		»	»	80	»	»	80	29,200	1 10	32,120 »
82,125 »										
Boucheries.										
Sergents surveillants.		»	»	»	12	»	12	4,380	2 21	9,679 80
Brigadiers		»	»	»	12	»	12	4,380	1 60	7,008 »
Ouvriers de 1 ^{re} classe		»	»	»	24	»	24	8,760	1 20	10,512 »
Id. de 2 ^e id.		»	»	»	48	»	48	17,520	1 10	19,272 »
46,471 80										
Fourrages.										
Sergents surveillants.		»	»	»	»	20	20	7,300	2 21	16,133 »
Brigadiers		»	»	»	»	22	22	8,050	1 60	12,818 »
Ouvriers de 1 ^{re} classe		»	»	»	»	60	60	21,900	1 20	26,280 »
Id. de 2 ^e id.		»	»	»	»	120	120	43,800	1 10	48,180 »
103,441 »										
État-major.										
Maîtres tailleur et cordonnier		2	»	»	»	»	2	750	» 84	615 20
TOTAUX fr.	4	270	168	95	222	760	178,120			362,985 20

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
21,819,600	24,251,200	588,400	"	
679,900	678,900	1,000	"	
25,499,500	24,910,100	589,400	"	
AUGMENTATION fr		589,400		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
CHAPITRE V.				
ACADÉMIE MILITAIRE.				
École militaire.				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
État-major et employés du service intérieur.				
		1 commandant. fr.	5,000 •	
		1 commandant en second	1,000 •	
		1 directeur des études	2,500 •	
		2 examinateurs permanents	7,000 •	
		1 instructeur	800 •	
		2 instructeurs adjoints	1,200 •	
		4 inspecteurs des études	6,000 •	
		1 secrétaire	•	
		2 dessinateurs	6,500 •	
		1 aumônier	2,500 •	
		1 médecin	800 •	
		1 mécanicien	2,500 •	
a.		1 préparateur de chimie	2,500 •	
		1 vauquemestre conservateur des bâtiments	600 •	
		1 garde conservateur du matériel	560 •	
		1 conservateur des modèles	360 •	
		1 infirmier	600 •	
		1 portier	1,300 •	
		8 hommes de peine	4,800 •	
		3 clairons	547 50	
		2 surveillants à l'école d'équitation	800 •	
		2 brigadiers et 52 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour)	1,555 •	
			47,000 50	
Corps enseignant.				
		10 professeurs militaires.	9,800 •	
		8 — civils	45,500 •	
i7	b.	15 répétiteurs militaires	9,200 •	
		1 — civil	1,500 •	
		3 maîtres militaires	3,000 •	
		3 — civils	9,900 •	
			76,900 •	
Solde des élèves.				
c.		Solde des élèves de l'École militaire.	87,649 50	232,100 •
École de guerre.				
État-major et corps enseignant.				
		1 commandant.	1,500 •	
		1 commandant en second	1,000 •	
		2 professeurs civils	5,250 •	
d.		3 maîtres civils.	5,050 •	
		9 professeurs militaires	8,650 •	
		2 maîtres militaires	500 •	
		1 secrétaire	600 •	
			20,550 •	
A REPORTER. fr.				232,100 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
252,100	*	252,100	*	*	
252,100	*	252,100	*	*	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développemens.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. fr.	232,100 »	.
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
		Frais de bureau	2,500 »	
		Chauffage et éclairage	14,000 »	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 »	
		Indemnité aux travailleurs	755 »	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,190 »	
18	a.	Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	1,100 »	
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	2,000 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement, et dépenses imprévues	3,857 »	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, etc.	3,000 »	
		<u>57,000 »</u>		
		ÉCOLE DE GUERRE.		
		Frais de bureau	600 »	
		Chauffage et éclairage	2,600 »	44,900 »
		Indemnité aux travailleurs	450 »	
	b.	Ménage des domestiques: 5 hommes, à 50 c ^t par jour.	547 50	
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 »	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	3,002 50	
		<u>7,900 »</u>		
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	277,000 »	.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL.				
252,100 *	252,100 *	»	»	
44,900 *	44,900 »	»	»	
277,000 *	277,000 »	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRA des développemens.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
CHAPITRE VI.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
19	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 13,300 »	66,375 »	.
	b.	— — de la fonderie de canons 24,900 »		
	c.	— — de l'arsenal de construction 31,100 »		
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 2,500 »		
	e.	— — de l'école de tir 4,775 »		
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État 261,858 20			
b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses 365,858 89			
c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 »			
Manufacture d'armes.				
Fabrication d'armes neuves; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins de l'artillerie.				
20	d.	<i>L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 85,886 25		
		Salaire des ouvriers 218,800 »		
		Menues dépenses 2,000 »		
		304,686 25		
Fonderie de canons.				
Fabrication de bouches à feu, projectiles, râteliers d'armes, etc.				
e.		<i>L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :</i>		
		Achat de matériaux fr. 62,841 79		
		Salaire des ouvriers 28,648 »		
		Menues dépenses 1,850 »		
		93,339 79		
A REPORTER fr. 1,105,698 11			66,375 »	»

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
TOTAL.				
66,375 "	66,375 .	.	.	
66,375 .	66,375 .	»	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. . . . fr. 1,105,098 11	66,375 »	»
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements et dépendances, et réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr 60,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 »		
		Menues dépenses 2,800 »	1,302,450 »	»
		————— 160,351 89		
20 (suite)	g.	Frais de bureau, achat et dépenses diverses de l'école de pyrotechnie 5,400 »		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 »		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie. . . 4,000 »		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr. 1,568,825 »	1,568,825 »	»

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
TOTAL.				
60,378 •	60,378 •	•	•	
1,502,450 •	1,041,180 •	261,270 •	•	
1,560,825 •	1,107,555 •	261,270 •	•	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
	a.	Bâtiments militaires fr. 309,900 »		
		Ouvrages de fortification 37,900 »		
		Ouvrages mixtes 9,850 »		
		————— 357,720 »		
		Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.		
	b.	Bâtiments militaires fr. 564,744 »		
		Ouvrages de fortification 224,526 »		
		Ouvrages mixtes 59,710 »		
		————— 828,780 »		
	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 61,000 »	1,470,000 »	
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour lars à La cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 80,000 »		
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 »		
	h.	Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres en terrain varié. 20,000 »		
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr. 1,470,000 »		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES.	LITTE ^{RES} des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE VIII.		
		PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.		
		<i>Pain.</i>		
	a.	α) 15,510,395 rations de pain, à 18 centimes fr. 2,756,951 10		
		Augmentation pour l'année bissexile, 45,505 journées 7,850 54		
		2,764,781 64		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 154,781 64		
		Reste. fr. 2,610,000 »		
22		<i>Viande.</i>		
	b.	β) 15,285,978 rations, à 32 centimes fr. 4,891,512 96	7,340,000 »	
		Augmentation pour l'année bissexile, 45,503 journées 15,920 96		
		4,905,453 92		
	A	DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 275,453 92		
		4,630,000 »		
23		<i>Fourrages en nature.</i>		
		717,690 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 62 c ^t fr. 2,782,657 80		
		885,500 rations mixtes, pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers, à fr. 1 56 c ^t 1,377,948 »		
		441,650 rations légères, pour les chevaux de troupe des régiments de chasseurs à fr. 1 46 c ^t 644,809 »		
		5,042,640 c)	4,805,414 80	
		A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 74,180 32		
		Reste. fr. 4,751,254 48		
		Augmentation pour l'année bissexile :		
		4,706 rations fortes à fr. 1 62 c ^t fr. 7,625 72	13,165 52	
		2,420 — mixtes à fr. 1 56 c ^t 3,775 20		
		1,210 — légères à fr. 1 46 c ^t 1,766 60		
		8,536	4,744,400 »	
		TOTAL.		
		A REPORTER. fr.	11,984,400 »	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																																																																																																																																									
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																																																																																										
TOTAL.																																																																																																																																																													
				<p>a) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">RATIONS.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>49,500</td> <td>273,100</td> <td>10,350,660</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>42,400</td> <td>75,700</td> <td>9,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>29,800</td> <td>73,500</td> <td>9,869,265</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>3,100</td> <td>11,500</td> <td>507,330</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>400</td> <td>4,600</td> <td>178,130</td> </tr> <tr> <td></td> <td>125,200</td> <td>437,000</td> <td>15,878,595</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Reste</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>562,200</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15,316,395</td> </tr> </tbody> </table> <p>b) Décomposition de ces rations . . .</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">JOURNÉES</th> <th colspan="2">Le 1/6 des journées des enfants de troupe.</th> </tr> <tr> <th>de marche.</th> <th>d'hommes aux hôpitaux.</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>49,500</td> <td>273,100</td> <td>30,417</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>42,400</td> <td>75,700</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>29,800</td> <td>73,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>3,100</td> <td>11,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>400</td> <td>4,600</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td>125,200</td> <td>437,000</td> <td>30,417</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Reste</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>592,617</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15,285,078</td> </tr> </tbody> </table> <p>c) Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">ARMES.</th> <th colspan="2">NOMBRE de chevaux</th> <th colspan="3">NOMBRE DE RATIONS</th> </tr> <tr> <th>d'officiers.</th> <th>de troupe.</th> <th>fortes.</th> <th>mixtes.</th> <th>légères.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cavalerie</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> { Guides</td> <td>160</td> <td>1,210</td> <td>500,050</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td> { Lanciers</td> <td>320</td> <td>2,420</td> <td>110,800</td> <td>885,500</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td> { Chasseurs</td> <td>160</td> <td>1,210</td> <td>53,400</td> <td>"</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> { De campagne et train.</td> <td>448</td> <td>2,372</td> <td>1,028,205</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td> { De siège</td> <td>59</td> <td>"</td> <td>14,255</td> <td>"</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td>TOTAUX</td> <td>1,124</td> <td>7,212</td> <td>1,717,690</td> <td>885,500</td> <td>441,650</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>8,336</td> <td>3,042,640</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	JOURNÉES		RATIONS.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	49,500	273,100	10,350,660	Cavalerie	42,400	75,700	9,073,200	Artillerie	29,800	73,500	9,869,265	Génie	3,100	11,500	507,330	Bataillon d'administration	400	4,600	178,130		125,200	437,000	15,878,595				Reste				562,200				15,316,395	JOURNÉES		Le 1/6 des journées des enfants de troupe.		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.			Infanterie	49,500	273,100	30,417	Cavalerie	42,400	75,700	"	Artillerie	29,800	73,500	"	Génie	3,100	11,500	"	Bataillon d'administration	400	4,600	"		125,200	437,000	30,417				Reste				592,617				15,285,078	ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS			d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.	Cavalerie						{ Guides	160	1,210	500,050	"	"	{ Lanciers	320	2,420	110,800	885,500	"	{ Chasseurs	160	1,210	53,400	"	441,650	Artillerie						{ De campagne et train.	448	2,372	1,028,205	"	"	{ De siège	59	"	14,255	"	"	TOTAUX	1,124	7,212	1,717,690	885,500	441,650				8,336	3,042,640	
JOURNÉES		RATIONS.																																																																																																																																																											
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																																																																																																												
Infanterie	49,500	273,100	10,350,660																																																																																																																																																										
Cavalerie	42,400	75,700	9,073,200																																																																																																																																																										
Artillerie	29,800	73,500	9,869,265																																																																																																																																																										
Génie	3,100	11,500	507,330																																																																																																																																																										
Bataillon d'administration	400	4,600	178,130																																																																																																																																																										
	125,200	437,000	15,878,595																																																																																																																																																										
			Reste																																																																																																																																																										
			562,200																																																																																																																																																										
			15,316,395																																																																																																																																																										
JOURNÉES		Le 1/6 des journées des enfants de troupe.																																																																																																																																																											
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																																																																																																																																												
Infanterie	49,500	273,100	30,417																																																																																																																																																										
Cavalerie	42,400	75,700	"																																																																																																																																																										
Artillerie	29,800	73,500	"																																																																																																																																																										
Génie	3,100	11,500	"																																																																																																																																																										
Bataillon d'administration	400	4,600	"																																																																																																																																																										
	125,200	437,000	30,417																																																																																																																																																										
			Reste																																																																																																																																																										
			592,617																																																																																																																																																										
			15,285,078																																																																																																																																																										
ARMES.	NOMBRE de chevaux		NOMBRE DE RATIONS																																																																																																																																																										
	d'officiers.	de troupe.	fortes.	mixtes.	légères.																																																																																																																																																								
Cavalerie																																																																																																																																																													
{ Guides	160	1,210	500,050	"	"																																																																																																																																																								
{ Lanciers	320	2,420	110,800	885,500	"																																																																																																																																																								
{ Chasseurs	160	1,210	53,400	"	441,650																																																																																																																																																								
Artillerie																																																																																																																																																													
{ De campagne et train.	448	2,372	1,028,205	"	"																																																																																																																																																								
{ De siège	59	"	14,255	"	"																																																																																																																																																								
TOTAUX	1,124	7,212	1,717,690	885,500	441,650																																																																																																																																																								
			8,336	3,042,640																																																																																																																																																									
7,240,000	6,851,400	408,600																																																																																																																																																											
4,744,400	4,751,500	15,100																																																																																																																																																											
11,984,400	11,562,700	421,700																																																																																																																																																											

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTEAUX des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes	Charges extraordinaires et temporaires.
		REPORT. fr.	11,984,400 »	»
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires.		
		(Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000 » 58,000 — à une — 15 — 585,000 » ----- 609,000 »		
		Fournitures appartenant aux communes.		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000 » Augmentation pour l'année bissextile : 6,000 journées 500 » ----- 110,500 »		
24		Fournitures appartenant à l'État.		
	c.	c) 799,825 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes. fr. 15,996 50 Augmentation pour l'année bissextile : 20,935 journées 418 70 ----- 16,415 20	767,700 »	»
		Dépenses diverses.		
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menus réparations . . . fr. 1,984 80 Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 50,000 » ----- 51,984 80		
		Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.		
		Infanterie fr. 44,000 » Cavalerie 46,000 » Artillerie 12,000 » Génie 1,900 » Bataillon d'administration 100 » ----- 104,000 »	104,000 »	»
25				
		A REPORTER. fr.	12,856,100 »	»

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		GRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.																																																											
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																												
11,984,400	11,562,700	421,700																																																														
					<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th>JOURNÉES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5">a) Décomposition des journées d'occupation.</td> <td>Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)</td> <td>9,424,685</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>2,073,200</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>2,869,265</td> </tr> <tr> <td>Génie</td> <td>607,550</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>178,120</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>15,062,600</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A déduire les journées de marche</td> <td>125,200</td> </tr> <tr> <td></td> <td>RESTE</td> <td>14,927,400</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures</td> <td>1,300,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>16,227,400</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A ajouter pour l'année bissextile</td> <td>41,240</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>16,268,640</td> </tr> <tr> <td></td> <td>40,200 fournitures de la Comp^{te} des lits militaires, à 366 jours d'occupation</td> <td>14,715,200</td> <td>journées.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>A déduire $\frac{1}{10}$ pour non-occupation.</td> <td>1,471,320</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td>RESTE</td> <td>13,243,880</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td>b) Fournitures appartenant aux communes</td> <td>2,206,000</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td>c) — — à l'État</td> <td>820,760</td> <td>"</td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL ÉGAL.</td> <td>16,268,640</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			JOURNÉES.	a) Décomposition des journées d'occupation.	Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)	9,424,685	Cavalerie	2,073,200	Artillerie	2,869,265	Génie	607,550	Bataillon d'administration	178,120		TOTAL	15,062,600		A déduire les journées de marche	125,200		RESTE	14,927,400		A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures	1,300,000		TOTAL	16,227,400		A ajouter pour l'année bissextile	41,240		TOTAL	16,268,640		40,200 fournitures de la Comp ^{te} des lits militaires, à 366 jours d'occupation	14,715,200	journées.		A déduire $\frac{1}{10}$ pour non-occupation.	1,471,320	"		RESTE	13,243,880	"		b) Fournitures appartenant aux communes	2,206,000	"		c) — — à l'État	820,760	"		TOTAL ÉGAL.	16,268,640	
		JOURNÉES.																																																														
a) Décomposition des journées d'occupation.	Infanterie (non compris les contingents supplémentaires)	9,424,685																																																														
	Cavalerie	2,073,200																																																														
	Artillerie	2,869,265																																																														
	Génie	607,550																																																														
	Bataillon d'administration	178,120																																																														
	TOTAL	15,062,600																																																														
	A déduire les journées de marche	125,200																																																														
	RESTE	14,927,400																																																														
	A ajouter pour les contingents supplémentaires qui seront appelés à combler les pertes subies par les contingents des classes antérieures	1,300,000																																																														
	TOTAL	16,227,400																																																														
	A ajouter pour l'année bissextile	41,240																																																														
	TOTAL	16,268,640																																																														
	40,200 fournitures de la Comp ^{te} des lits militaires, à 366 jours d'occupation	14,715,200	journées.																																																													
	A déduire $\frac{1}{10}$ pour non-occupation.	1,471,320	"																																																													
	RESTE	13,243,880	"																																																													
	b) Fournitures appartenant aux communes	2,206,000	"																																																													
	c) — — à l'État	820,760	"																																																													
	TOTAL ÉGAL.	16,268,640																																																														
767,700	767,000	700																																																														
104,000	100,000	4,000																																																														
12,856,100	12,429,700	426,400																																																														

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^{OS} DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		Report. fr.	12,850,100	"
		<i>Frais de route et de séjour.</i>		
26	a.	Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre fr. 105,000	110,000	"
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre 5,000		
		<i>Transports généraux.</i>		
27	a.	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	"
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
28	a.	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	118,000	"
		<i>Remonte.</i>		
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de 11 $\frac{3}{4}$ % de l'effectif en chevaux pour la cavalerie et de 8 % pour l'artillerie.)		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		426 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100 fr. 468,600		
	a.	142 — de guides, à 1,150 163,500		
		65 — de selle d'artillerie, à 1,150 72,450		
		126 — de trait — , à 825 105,950		
		808,500		
29		757		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	852,700	"
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		"
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	14,016,800	"

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL			AUGMENTATION.	DIMINUTION	
12,856,100	»	12,429,700	426,400	»	
110,000	»	110,000	»	»	
100,000	»	95,000	5,000	»	
118,000	»	118,000	»	»	
832,700	»	832,700	»	»	
14,016,800	»	13,585,400	431,400	»	
AUGMENTATION.		fr.	451,400	»	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
145,000	»	145,000	»	»	
20,000	»	20,000	»	»	
165,000	»	165,000	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

N ^o DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
			Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
		CHAPITRE X.		
		PENSIONS ET SECOURS.		
		a. Pensions temporaires et arriérés fr. 102,000 *		
		b. Premier terme des pensions civiles et militaires 8,460 »		
32		c. Secours à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre. 24,000 »		
		154,460 *	154,460 »	540 »
		d. Secours aux réfugiés politiques fr. 540 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.	154,460 »	540 »
		CHAPITRE XI.		
		DÉPENSES IMPRÉVUES.		
33	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; Achat de décorations militaires; Secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; Frais de l'école pratique des travaux de campagne, etc.	15,105 »	»
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	15,105 »	»

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
135,000 »	135,000 »	»	»		
135,000 »	135,000 »	»	»		
15,105 »	14,945 »	160 »	»		
15,105 »	14,945 »	160 »	»		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE	
		Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale	552,000	150,000
II.	États-majors	1,425,770	»
III.	Service de santé des hôpitaux	1,198,800	»
IV.	Solde des troupes	25,499,500	»
V.	Académie militaire	277,000	»
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie	1,568,825	»
VII.	Matériel du génie	1,470,000	»
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres allocations	14,016,800	»
IX.	Traitements divers et honoraires	165,000	»
X.	Pensions et secours	154,460	540
XI.	Dépenses imprévues	15,105	»
	TOTAUX fr.	45,923,260	150,540

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

1884.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		OBSERVATIONS.
TOTAL.			AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
502,000 »	492,000 »	10,000 »	»	»	
1,425,770 »	1,425,500 »	470 »	»	»	
1,198,800 »	1,157,600 »	41,200 »	»	»	
25,499,500 »	24,910,100 »	589,400 »	»	»	
277,000 »	277,000 »	»	»	»	
1,568,825 »	1,107,555 »	261,270 »	»	»	
1,470,000 »	1,495,000 »	»	25,000 »	»	
14,016,800 »	13,585,400 »	431,400 »	»	»	
165,000 »	165,000 »	»	»	»	
135,000 »	135,000 »	»	»	»	
15,105 »	14,945 »	160 »	»	»	
46,075,800 »	44,764,900 »	1,333,900 »	»	25,000 »	
AUGMENTATION . . . fr.		1,508,900 »			

(458)

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU IX

(MINISTÈRE DE LA GUERRE).

NOTE

A L'APPUI DES PRÉVISIONS DE DÉPENSE.

(466)

Les crédits portés au Budget en ce qui concerne le Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1884, sont basés sur un effectif moyen de 47,623 hommes et de 8,956 chevaux.

L'effectif moyen qui a servi de base aux prévisions de l'exercice 1883, était de 45,285 hommes et de 8,956 chevaux.

Il y a donc, pour 1884, une augmentation de 2,338 hommes.

Cette différence est due :

1° A une dernière augmentation de 75 enfants de troupe, ce qui portera l'effectif de l'École à son chiffre complet de 500 enfants, ainsi que cela a été annoncé dans les Budgets de 1882 et de 1883.

2° A l'effectif moyen des contingents complémentaires, qui n'a pas été porté jusqu'à présent dans les prévisions, et qui figure au Budget de 1884, au chiffre de 2,263 hommes.

Les crédits demandés pour l'exercice 1884 s'élèvent comme il suit :

Dépenses ordinaires et permanentes. fr.	45,923,260	»	} 46,073,800	»
Dépenses extraordinaires et temporaires.	150,540	»		
Le crédit général demandé pour 1883 se monte à . . . fr.			44,764,900	»
<hr/>				
Les prévisions de 1884 présentent donc une augmentation de fr.			1,308,900	»
<hr/>				

Cette différence provient notamment, savoir :

1° De ce que l'année 1884 est bissextile, ce qui occasionne une augmentation de $\frac{1}{365}$ de toutes les allocations qui se décomptent par jour.

2° De l'augmentation de l'effectif des enfants de troupe.

3° De l'augmentation de crédit demandée pour faire face à l'élévation du nombre et du prix des *munitions* consommées annuellement par l'armée et par la garde civique.

4° De l'introduction au Budget des dépenses résultant de l'entretien en solde des *contingents complémentaires*.

CHAPITRE I.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 4. — *Matériel.*

Credit demandé pour 1883 fr.	55,000	»
— — — 1884	65,000	»
<hr/>		
En plus pour 1884. fr.	10,000	»
<hr/>		

Le crédit alloué à l'article 4 du tableau IX, pour le matériel de l'Administration centrale, supporte l'imputation des dépenses de l'hôtel du Ministre et de l'hôtel des bureaux, en mobilier, chauffage, éclairage, impressions, papiers, fournitures de bureau, entretien, nettoyage, etc.

Ce crédit, qui ne s'élève qu'à 53,000 francs, est devenu insuffisant, même pour le service ordinaire, depuis l'extension qui a dû être donnée aux locaux occupés par le Département de la Guerre et à divers services de ce Département.

Des suppléments de crédit assez élevés ont dû être demandés, depuis trois ans, pour couvrir les dépenses ordinaires et extraordinaires du matériel, et l'augmentation demandée pour l'article 4 a pour but de mettre le crédit affecté à ce service, en rapport avec les charges qui lui sont imposées.

CHAPITRE II.

ÉTATS-MAJORS.

ART. 6. — *État-major général.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	896,400	»
— — 1884		896,800	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	400	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient de l'année bissextile, savoir :

243 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1-70	fr.	415	10
Diminué sur vivres de campagne pour arrondir les chiffres.		13	10
		<hr/>	
RESTE AUGMENTATION NETTE.	fr.	400	»
		<hr/>	

ART. 7. — *État-major des provinces et des places.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	270,000	»
— — 1884		270,040	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	40	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient de l'année bissextile, savoir :

23 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1-70	fr.	42	50
Diminué sur vivres de campagne pour arrondir les chiffres.		2	50
		<hr/>	
RESTE AUGMENTATION NETTE.	fr.	40	»
		<hr/>	

ART. 8. — *Intendance militaire.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	258,900	»
— — 1884		258,950	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	50	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient de l'année bissextile, savoir :

16 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1-70	fr.	27	20
Augmenté sur vivres de campagne pour arrondir les chiffres.		2	80
		<hr/>	
TOTAL.	fr.	50	»
		<hr/>	

CHAPITRE III.

SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.

ART. 10. — *Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux*

Crédit demandé pour 1883	fr.	665,000	»
— — 1884		700,200	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	35,200	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient de l'introduction au Budget des dépenses résultant de l'entretien en solde des contingents complémentaires.

22,000 journées d'hôpital à fr. 1-60	fr.	35,200	»
		<hr/>	

ART. 11. — *Service pharmaceutique.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	185,000	»
— — 1884		191,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1884	fr.	6,000	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient de l'introduction au Budget des dépenses résultant de l'entretien en solde des contingents complémentaires.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1883	fr. 13,794,600 »
— 1884	14,567,800 »
	<hr/>
En plus pour 1884	fr. 573,200 »
	<hr/>

Cet accroissement de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1883.	EN MOINS qu'au Budget de 1883.
1° Augmentation provenant de l'introduction au Budget des dépenses résultant de l'entretien en solde des contingents complémentaires, savoir :		
Littera A, Solde et habillement	505,952 05	
» Première mise d'équipement pour 1323 miliciens de 1884, à 56 francs.	47,628 »	
» C, Moyens de transport	18,500 »	
» D, Logement et nourriture	9,625 »	
	<hr/>	
	581,705 05	•
2° Crédits demandés pour une augmentation de 75 enfants de troupe, savoir :		
Littera A, Solde et habillement, 27,375 journées à 51 centimes.	13,961 25	
» E, Frais d'administration et d'instruction.	750 »	
	<hr/>	
	14,711 25	•
3° Augmentation provenant de l'année bissextile :		
Solde des sous-officiers et soldats.	21,460 85	
254 journées d'indemnité de fourrages à 1 fr. 70 c.	451 80	
	<hr/>	
	21,901 65	•
4° Diminué en plus pour 22,000 journées d'hôpital à 64 centimes	•	14,080 »
Diminué sur vacances et congés du chef des contingents complémentaires et pour arrondir le chiffre de l'art. 12	•	51,037 95
	<hr/>	
TOTAL	618,317 95	45,117 95
	<hr/>	
RESTE augmentation nette	573,200 •	

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1883	fr. 3,794,400 »
— 1884	5,800,500 »
	<hr/>
En plus pour 1884	fr. 6,100 »
	<hr/>

Cet accroissement se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1885.	EN MOINS qu'au Budget de 1885.
1° Augmentation provenant de l'année bissextile :		
Solde des sous-officiers et soldats fr. 5,691 70		
Masse d'entretien du harnachement 435 00		
	6,127 50	"
2° Diminué en plus sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 13	"	27 50
TOTAUX. . . fr.	6,127 50	27 50
Reste augmentation nette. . . fr.	6,100 »	

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1883 fr.	5,524,600 »
— — 1884	5,532,400 »
En plus pour 1884. . . fr.	7,800 »

Cet accroissement se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1885.	EN MOINS qu'au Budget de 1885.
1° Augmentation provenant de l'année bissextile :		
Solde des sous-officiers et soldats fr. 7,605 60		
58 journées d'indemnité de fourrages à fr. 1-70 64 60		
Masse d'entretien du harnachement 215 48		
	7,881 68	"
2° Diminué en plus sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 14.	"	81 68
TOTAUX. . . fr.	7,881 68	81 68
Reste augmentation nette. . . fr.	7,800 »	

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé pour 1883 fr.	1,517,600 »
— — 1884	1,518,900 »
En plus pour 1884 fr.	1,300 »

Cet accroissement de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1883.	EN MOINS qu'au Budget de 1883.
1 ^o Augmentation provenant de l'année bissextile :		
Solde des sous-officiers et soldats fr. 1,201 01	.	.
42 journées d'indemnité de fourrages à fr 1 70. 71 40	1,332 41	»
2 ^o Diminué en plus sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 15.	»	52 41
TOTAUX.	1,332 41	51 41
RESTE augmentation nette.	1,300 »	

ART. 16. — Traitement et solde du bataillon d'administration.

Crédit demandé pour 1883 fr.	678,900 »
— — 1884	679,900 »
En plus pour 1884 fr.	1,000 »

Cet accroissement de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1883.	EN MOINS qu'au Budget de 1883.
1 ^o Augmentation provenant de l'année bissextile :		
Solde des sous-officiers et soldats	994 48	»
2 ^o Augmenté sur vacances et congés pour arrondir le chiffre de l'article 16.	5 52	»
TOTAUX	1,000 »	»
SOIT UNE AUGMENTATION DE	1,000 »	

CHAPITRE VI.

ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

ART. 20. — Matériel de l'artillerie.

Crédit demandé pour 1883 fr.	1,041,180 »
— — 1884	1,302,450 »
En plus pour 1884. fr.	261,270 »

L'augmentation demandée pour l'article 20 est destinée à faire face au renouvellement des munitions consommées annuellement, pour le tir à la cible de l'armée et de la garde civique.

1^o Armée.

Lors de la transformation de l'armement de l'infanterie, en 1867, le Département de la Guerre a formé un approvisionnement complet de cartouches *en clinquant*, au moyen d'une partie du crédit spécial de 8,400,000 francs alloué par la loi du 5 juin 1867.

Ces munitions étaient d'un prix plus élevé que les cartouches en papier dont on se servait pour l'ancien armement, et le nouveau règlement de tir des armes se chargeant par la culasse a alloué à chaque homme un plus grand nombre de cartouches pour les exercices du tir.

Ces deux circonstances ont fait augmenter, dans une notable proportion, la dépense annuelle résultant de la consommation des munitions; mais les allocations portées à l'article 20 du Budget n'ont cependant pas été augmentées de ce chef, parce que le système des cartouches *en clinquant* a été bientôt abandonné et que l'on a pourvu au service du tir en prélevant une partie des munitions sur l'approvisionnement qui existait en magasin.

Plus tard, le Département de la Guerre a constitué un nouvel approvisionnement de cartouches *embouties*, au moyen des crédits supplémentaires alloués par les lois du 27 mars 1876 et du 29 mars 1877, et de la partie du crédit spécial de 7,500,000 francs affectée à cette destination par la loi du 18 avril 1878.

C'est grâce à ces ressources extraordinaires que le service du tir a pu être alimenté jusqu'à présent; mais comme ces fonds sont actuellement épuisés, il importe que le Budget ordinaire comprenne, à l'avenir, les crédits nécessaires pour renouveler chaque année la totalité des munitions employées pour le tir à la cible.

La valeur de ces munitions s'élève aujourd'hui à . . . fr.	315,405 »
tandis que le coût des cartouches en papier en usage avant 1868, n'est compris au Budget que pour . . . fr.	108,847 »
	206,558 »
Soit une différence de . . . fr.	

2^o Garde civique.

Lors de la discussion du Budget de 1873, le Département de la Guerre a obtenu un supplément de crédit à l'article 20, pour faire face à la dépense des cartouches métalliques, pour le service de 6,000 fusils Comblain, qui ont été délivrés, à cette époque, à la garde civique.

Aujourd'hui que 10,000 anciens fusils rayés, en usage dans la garde civique, vont être remplacés par un nombre égal de fusils Comblain, il est indispensable d'allouer, au même article 20, un nouveau supplément pour compenser la différence de prix qui existe entre les cartouches *embouties* destinées à ces armes et les anciennes munitions en usage pour les fusils rayés.

La valeur des cartouches embouties qui seront consommées annuellement par les 40,000 nouveaux fusils Comblain s'élève à fr. 77,019 50
 tandis que le prix des cartouches employées pour les fusils rayés, supprimés, est de fr. 22,305 50

Soit une différence de fr. 54,714 »

L'augmentation totale demandée pour l'article 20 du tableau XI se subdivise donc comme il suit :

Armée fr. 206,558 » }
 Garde civique 54,714 » } 261,272 »
 soit en chiffre rond 261,270 francs.

CHAPITRE VII.

MATÉRIEL DU GÉNIE.

ART. 21. — *Matériel du Génie.*

Crédit demandé pour 1883. fr. 1,495,000 »
 — — — 1884. fr. 1,470,000 »

En moins pour 1884. . . . fr. 25,000 »

Cette réduction de crédit s'explique comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1885.	EN MOINS qu'au Budget de 1885.
1 ^o Suppression du crédit qui a été alloué au Budget de 1885, à titre de charge extraordinaire et temporaire, pour l'achat du matériel et des outils nécessaires aux pionniers de cavalerie		45,000 *
2 ^o Crédit demandé pour faire face au paiement des indemnités dues pour dégâts causés aux récoltes et aux propriétés, par les mouvements des troupes qui participent aux manœuvres en terrain varié	20,000 "	"
(N. B. Ces dépenses, qui vont se représenter chaque année, ont été, jusqu'ici, imputées sur l'article 35 de Budget (dépenses imprévues) dont le crédit, insuffisant, a dû être renforcé depuis deux ans par une allocation supplémentaire)		
TOTAUX. . . . fr.	20,000 "	45,000 *
RESTE diminution nette fr. . . .		25,000 *

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 22. — *Pain et viande.*

Augmentation nette . . fr. 408,600 » { Pain fr. 147,700
 Viande 260,900

Crédit demandé pour 1883	fr. 6,831,400 »
— — — 1884	7,240,000 »
	<hr/>
En plus pour 1884	fr. 408,600 »

Cet accroissement se justifie comme il suit :

Littéra A. — Pain.		EN PLUS qu'au Budget de 1883.	EN MOINS qu'au Budget de 1883.
1 ^o Augmentation provenant de l'introduction au Budget des dépenses résultant de l'entretien en solde des contingents supplémentaires, pour un effectif moyen de 2,263 hommes, savoir :			
2,263 hommes ou 825,995 journées à 18 c ^o		148,679 10	»
2 ^o Crédit demandé pour une augmentation de 75 enfants de troupe : 27,375 journées à 18 c ^o		4,927 50	»
3 ^o Augmentation provenant de l'année bissextile : 43,503 journées à 18 c ^o		7,850 54	»
4 ^o Diminué en plus du chef des contingents supplémentaires, savoir :			
Pour 22,000 journées d'hôpital.	5,960		»
Pour 5,500 journées de logement et nourriture à 18. c ^o	990		»
Pour vacances et congés et pour arrondir les chiffres	8,787 14		»
		»	15,757 14
	<hr/>		
TOTAL. fr.		161,457 14	15,757 14
		<hr/>	
RESTE augmentation nette . . . fr.		147,700	

Littéra B. — Viande.		EN PLUS qu'au Budget de 1883.	EN MOINS qu'au Budget de 1883.
1 ^o Augmentation provenant de l'introduction au Budget des dépenses résultant de l'entretien en solde des contingents supplémentaires, pour un effectif moyen de 2,263 hommes, savoir :			
2,263 hommes ou 825,995 journées à 52 c ^o		264,318 40	»
2 ^o Crédit demandé pour une augmentation de 75 enfants de troupe : 27,375 journées à 26 ⁶⁰ c ^o		7,209 84	»
3 ^o Augmentation résultant de l'année bissextile : 43,503 journées à 52 c ^o		13,920 96	»
4 ^o Diminué du chef des contingents supplémentaires, savoir :			
Pour 22,000 journées d'hôpital à 52 c ^o	7,040		»
Pour 5,500 journées de logement et nourriture à 52 c ^o	1,760		»
Pour vacances et congés et pour arrondir les chiffres	15,859 20		»
		»	24,659 20
	<hr/>		
TOTAL. fr.		285,539 20	24,659 20
		<hr/>	
RESTE augmentation nette . . . fr.		260,900 »	

ART. 23. — *Fourrages en nature.*

Crédit demandé pour 1883	fr. 4,731,300 »
— — — 1884	4,744,400 »
<hr/>	
En plus pour 1884	fr. 13,100 »

Cet accroissement de crédit se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1883	EN MOINS qu'au Budget de 1883.
1 ^o Augmentation provenant de l'année bissextile :		
4706 rations fortes à fr. 1 62	7,625 72	
2420 id. mixtes 1 56	3,775 20	
1210 id. légères 1 42	1,766 60	
	13,165 52	
2 ^o Diminué sur chevaux manquants pour arrondir les chiffres de l'article 25.		65 52
	13,165 52	65 52
TOTAUX fr.	13,165 52	65 52
	13,100 »	
Reste augmentation nette . . . fr.	13,100 »	

ART. 24. — *Casernement des hommes.*

Crédit demandé pour 1883	fr. 767,000 »
— — — 1884	767,700 »
<hr/>	
En plus pour 1884	fr. 700 »

Cet accroissement se justifie comme il suit :

	EN PLUS qu'au Budget de 1883.	EN MOINS qu'au Budget de 1883.
1 ^o Augmentation provenant de l'année bissextile :		
6000 journées d'occupation des fournitures des villes à 05 c ^o	500 »	»
26435 journées d'occupation des fournitures de l'État à 02 c ^o	418 70	»
2 ^o Diminué sur réparations et menues dépenses pour arrondir le chiffre de l'article 24.	»	18 70
	718 70	18 70
TOTAUX fr.	718 70	18 70
	700 »	
Reste augmentation nette . . . fr.	700 »	

ART. 25. — *Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	100,000	»
— — 1884		104,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	4,000	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient de l'introduction au Budget des dépenses résultant de l'entretien en solde des contingents supplémentaires.

ART. 27. — *Transports généraux.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	95,000	»
— — 1884		100,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	5,000	»
		<hr/>	

L'augmentation demandée à l'article 27 a pour but de couvrir la dépense résultant des moyens de transport dont on fait actuellement usage dans les grandes villes de garnison, pour conduire, depuis les gares du chemin de fer jusqu'aux prisons ou aux casernes, les militaires qui sont arrêtés par la gendarmerie en dehors du lieu de leur garnison.

Ces militaires ne rentrent pas dans les catégories des *prévenus*, *accusés* ou *condamnés* qui, aux termes de l'arrêté royal du 18 juin 1883, sont transportés en voiture aux frais du Département de la Justice; ils ne sont admis que par tolérance dans les voitures cellulaires et seulement lorsqu'il y a des places disponibles dans ces véhicules.

Afin de faire cesser le spectacle affligeant que présentent ces militaires lorsqu'ils traversent les villes, à pied entre deux gendarmes, le Département de la Guerre a pris, depuis le 1^{er} janvier 1883, une disposition qui autorise la gendarmerie à faire transporter en voiture les hommes ramenés dans leur garnison, et qui n'ont pu être placés dans les voitures cellulaires.

CHAPITRE XI.

DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 33.

Crédit demandé pour 1883.	fr.	14,945	»
— — 1884		15,105	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	160	»
		<hr/>	

Cette augmentation est proposée pour arrondir le chiffre total du tableau IX.

RÉCAPITULATION.

			AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS.
Article	4 fr.	10,000	»
—	6	400	»
—	7	40	»
—	8	30	»
—	10	38,200	»
—	11	6,000	»
—	12	573,200	»
—	13	6,100	»
—	14	7,800	»
—	15	1,300	»
—	16	1,000	»
—	20	261,270	»
—	21	»	25,000 »
—	22	408,600	»
—	23	13,100	»
—	24	700	»
—	25	4,000	»
—	26	5,000	»
			160	»
TOTAUX. . . fr.			1,333,900	»
AUGMENTATION. . . fr.			1,308,900	»
